

Que le Front populaire ait été un moment-clef pour l'affirmation des « classes moyennes » (au détriment de la « petite bourgeoisie ») comme pour « l'invention des cadres », c'est ce que nous révèlent divers mouvements à dominante confédérale et professionnelle, d'abord étudiés par Luc Boltanski (1979 ; 1982). Dans le cadre de ces mobilisations se tiennent des discours cherchant à imposer, définir et situer les groupes en question à la fois auprès des pouvoirs publics, de l'opinion, et bien sûr de clientèles mobilisables.

L'intérêt de la défense des classes moyennes, reconstituée à la fin de la IIIe puis au début de la IVe République tient à ce que les plus importants d'entre eux intègrent une représentation des cadres assez significative. C'est ainsi que l'on relève la présence de nombre de représentants de la Confédération Générale des Cadres de l'Économie Française (abr. CGCÉF, créée en avril 1937, ancêtre de la Confédération Générale des Cadres, abr. CGC) dans la Confédération Générale des Syndicats de Classes Moyennes (abr. CGSCM). On retrouve également la trace de la CGC dans le Comité National de Liaison et d'Action des Classes Moyennes (CNLACIM, abr. CNCM), dirigé par l'un de ses secrétaires, Roger Millot, et où intervient régulièrement Jean Ducros, dirigeant de la CGC.

Ces mouvements généralistes envisagent donc les deux groupes concernés (cadres et classes moyennes) dans leur travail taxinomique. Pour cette raison, et aussi parce qu'ils sont plus loquaces qu'efficaces, ces mouvements paraissent un bon observatoire des articulations possibles entre deux notions résultant d'un « réarrangement structural » simultané (Boltanski, 1982). Bien sûr, elles pourront difficilement apparaître extérieures l'une à l'autre, sans quoi la mobilisation des cadres dans les classes moyennes serait sans objet. Pour autant, cela ne compromet pas un regard critique sur les éléments d'une concordance entre « cadres » et « classes moyennes » (paramètres, registres, positions). Parlera-t-on d'emboîtement, ou plutôt de hiérarchisation dans les appartenances (à l'instar des paysans impliqués dans la défense des classes moyennes) ? Il semble que cet aspect peut éclairer les traits du sentiment d'appartenance aux classes moyennes et son évolution.

L'analyse est menée à partir d'un échantillon d'interventions (articles, éditoriaux), publiés la plupart du temps dans les colonnes du *Front Économique* (journal de la CGSCM) puis du *Bon Sens* (revue du CNCM), sélectionnés parce qu'ils mettent en relation lexicale explicite les deux termes. Il faut noter que, même dominés par une mobilisation à base professionnelle, ces mouvements produisent des discours venant d'horizons relativement variés, où se mêlent - sans que l'on puisse toujours les distinguer les uns des autres - des techniciens (de la parole, de l'écrit), c'est-à-dire des « publicistes » plus ou moins aux marges de la vie politique (les radicaux Pierre Dominique et André Lebreton dans les années 1930), des praticiens (professionnels), syndicalistes dans la plupart des cas. On trouve par contre peu de savants, en dépit du fait que dès les années 1930, des sociologues (Raymond Aron) et des juristes (William Oualid et Jean Lhomme) s'intéressèrent aux classes moyennes, d'autres intervenants se situant à cheval sur plusieurs milieux.